



LES TROPHÉES DES ASSOCIATIONS 8^E ÉDITION

Communiqué de presse

TROPHÉES DES ASSOCIATIONS DE LA FONDATION EDF Lancement de la 8^{ème} édition !

Paris, le 28 juillet 2017 – La Fondation d’entreprise Groupe EDF poursuit son engagement aux côtés du monde associatif et lance la 8^{ème} édition des Trophées des Associations. **Ouverture des inscriptions le 21 août prochain !**

La Fondation Groupe EDF soutient des projets d’intérêt général avec pour ambition de faire bouger les lignes de notre société. Une société confrontée aujourd'hui à des défis majeurs, notamment ceux de la cohésion sociale, du vivre ensemble et de la capacité à inventer collectivement un monde meilleur. C’est parce qu’elles portent l’innovation sociale et qu’elles contribuent à la vitalité de notre territoire que les associations sont indispensables. Elles permettent l’expression d’une citoyenneté affirmée et interviennent là où ni les acteurs publics ni les acteurs privés n’ont bien souvent la capacité d’agir.

Depuis 2010, les Trophées des Associations récompensent et valorisent les petites et moyennes associations qui mènent au quotidien des actions remarquables en faveur des jeunes. A l’image des précédentes éditions, des centaines d’initiatives seront mises en avant sur le site internet de la Fondation Groupe EDF et 52 associations lauréates se partageront une dotation totale de 490 000 €. Elles seront accompagnées pendant une année par un parrain ou une marraine salarié(e) du groupe EDF.

Un engagement autour de cinq domaines d’intervention

Avec les Trophées, la Fondation Groupe EDF s’adresse spécifiquement aux associations françaises qui ont mené des actions en faveur des jeunes de moins de 30 ans sur tout le territoire ou à l’international. Elle a pour ambition d’encourager les acteurs de terrain et de contribuer à mettre en avant leur formidable créativité et leur mobilisation. Cette année, cinq catégories, en adéquation avec les axes d’intervention de la Fondation, sont proposées aux candidats :

- **Inclusion sociale et lutte contre les discriminations :**
Lutter contre l’exclusion et la précarité, favoriser l’insertion sociale et professionnelle des jeunes, promouvoir la mixité, la diversité, la parité, œuvrer pour l’égalité des chances et contribuer à changer le regard sur les différences.
- **Santé et prévention des comportements à risques :**
Améliorer les conditions de vie des jeunes atteints par la maladie et/ou en situation de handicap. Soutenir les jeunes en risque suicidaire ou en détresse psychologique. Prévenir les comportements à risques liés à la consommation d’alcool ou de drogues, à la sexualité, ou aux violences dirigées contre soi ou les autres.
- **Accès à la culture et à la connaissance scientifique :**
Développer la compréhension des technologies et favoriser le goût des plus jeunes pour les sciences. Encourager les pratiques culturelles et promouvoir la découverte de cultures différentes, quelles que soient les origines sociales ou géographiques, pour mieux vivre ensemble.

- **Soutien aux réfugiés en France :**
Contribuer à un accueil digne et une meilleure intégration des réfugiés en favorisant leur inclusion sociale et économique.
- **Solidarité internationale :**
Favoriser l'accès à l'eau, à la santé, à l'éducation, à l'insertion professionnelle.
Contribuer au développement économique et social. Soutenir la cause des femmes.

Dix prix seront remis par catégorie : 1 de 20 000 €, 1 de 15 000 €, 3 de 10 000 € et 5 de 5 000 €.

Un dispositif participatif pour tous sur internet et 2 prix

La Fondation Groupe EDF appelle à une mobilisation du plus grand nombre afin que soient identifiées et contactées les associations concernées par cette opération. Ainsi, que l'on soit responsable associatif, bénévole, salarié EDF ou citoyen, chacun peut inscrire, recommander ou soutenir une ou plusieurs associations.

Les inscriptions se feront du **21 août au 1^{er} octobre 2017** sur le site <http://fondation.edf.com>.

Cette année encore, la Fondation Groupe EDF propose deux prix spécifiques :

- **un Trophée du public** de 20 000 € : chacun peut voter pour son association préférée sur le site. L'association qui remportera le plus de votes sera l'association lauréate.
- **un Trophée des salariés** de 20 000 € : en interne, les salariés d'EDF peuvent choisir leur association favorite parmi les associations retenues par le jury.

Un espace dédié pour les petites associations

La plateforme des Trophées des Associations est un lieu d'échanges. Elle permet aux associations d'être visibles et mises en valeur. Chacune dispose d'un espace dédié et personnalisé pour présenter ses projets, ses actions mais aussi publier ses besoins en bénévoles et lancer des appels à dons.

Calendrier

21 août : ouverture des inscriptions en ligne et du vote du public

1^{er} octobre : clôture des inscriptions

Du 21 août au 5 novembre : votes pour le Trophée du public

Début novembre : délibération du jury

Annonce des résultats : début décembre

La Fondation Groupe EDF retrouve à ses côtés le ministère de l'éducation nationale, chargé de la vie associative, le réseau national des maisons des associations, le mouvement associatif, Pro Bono Lab et Welp.

Contact presse :
Ariane Mercatello, responsable de la communication
ariane.mercatello@edf.fr / 01 40 42 57 44

<http://fondation.edf.com>



#TDA17